

Au sommaire :

**Indemnité Kilométrique Vélo**

La direction ne souhaite toujours pas mettre en place l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV) pour les salariés. Rappelons qu'il s'agit d'une indemnité de 0.25 euros par kilomètre entre le domicile et le lieu de travail versé par l'employeur au salarié. Elle invoque toujours le risque d'accident, le manque d'infrastructures cyclables, et une prime qui ne serait pas incitative.

Pourtant, Airbus propose des événements annuels aux salariés comme en mars 2018 pour découvrir les pistes cyclables entre la gare de saint Quentin en Yvelines et Airbus D&S et cette année en accueillant les cyclistes. L'IKV n'est certes pas très élevée mais permet de participer à l'entretien du vélo et serait appréciée par les salariés.

Pour information, la région va permettre la location longue durée de 20 000 vélos électriques (source : journal de Saint Quentin en Yvelines de mars 2019). Autant dire que l'essor de la circulation douce est bien une priorité en Ile de France.

**Bonne nouvelle, suite à la demande de la CGT, la direction va augmenter le parc de stationnement pour les vélos.**



Exemple de support vélo sans risque de voiler la roue)

**Mensuels : Travail dissimulé ?**

En 2019, le temps de travail des mensuels a été annualisé. Chaque salarié doit effectuer 1607 heures annuelles en 2019. En 2018, un salarié a acquis et placé des jours dans son CET « autres droits », cela signifie qu'il a travaillé plus. En 2019, ce même salarié qui pose un jour de CET est pénalisé car les heures de CET ne sont pas comptabilisées. Les heures de CET ne sont pas prises en compte dans le cumul du compteur annuel TTE (Temps de Travail Effectif). Actuellement, le salarié doit rattraper son jour de congé CET en travaillant 7h32 en plus. Ce travail est non rémunéré. En effet, un jour de CET posé correspond à une journée de travail réellement effectuée.

**Encore un point que la CGT ne peut laisser passer. N'hésitez pas à venir nous rencontrer à nos permanences (tous les mardis et les jeudis à partir de 12h30).**

- ✓ Indemnité Kilométrique Vélo
- ✓ Mensuels : comptabilisation des heures supp'
- ✓ Erreurs sur les fiches de paie
- ✓ Le FEEDBACK de Thomas Enders
- ✓ SLC – attention aux cotisations mutuelles !
- ✓ La CGT en action !

**Erreurs sur les fiches de paie**

Le 16 avril, la CGT a organisé une réunion afin d'alerter les salariés présents des nombreuses erreurs qui se sont glissées dans leur fiche de paie.

Vous avez été nombreux à venir nous rencontrer et nous vous en remercions.

D'ailleurs des erreurs, difficilement détectables, résultent d'un statut social injuste ou d'un non-respect des accords. **Bonne nouvelle : la direction s'est enfin résignée à respecter l'accord de protection sociale !**

Malgré cela, la direction discrimine encore les salariés de 57 ans ou plus en ne leur valorisant pas les congés perdus à cause de l'augmentation du forfait jour de référence (214 jours) ou de la perte d'un jour d'ancienneté. Pire lorsqu'ils choisissent le forfait 212 jours, leur salaire diminue !

Une nouvelle preuve que le fameux « We are One » n'est qu'un slogan et non une réelle volonté.

La CGT réunit actuellement des salariés afin de créer un collectif pour faire respecter les accords en vigueur. Nous savons que les revendications se gagnent plus facilement lorsque les salariés se rassemblent.

**N'hésitez pas à venir nous rencontrer à nos permanences et à demander à intégrer ce collectif ou recevoir les informations afférentes.**

## **FeedBack de Thomas Enders : un bilan mitigé !**

**Objectif 1 :** Maintenir Airbus comme fleuron mondial de l'aviation

Président d'Airbus de 2007 à 2012 et puis président exécutif d'Airbus Group jusqu'à avril 2019 pour un bilan famélique :

- aucun nouveau programme lancé ;

- arrêt programmé de la production de l'A380 (en 2021), remarquable très gros porteur, sous la pression entre autre des étasuniens (nouvelles réglementations internationales, mise en cause de son financement...);

- une augmentation de la production de l'A320... mais à Hambourg en Allemagne ;

- mise en place d'une culture d'entreprise (« We are One ») ; l'entreprise devient un lieu de vie à part entière au détriment des conditions de travail (toujours plus de tâches administrative pour les salariés, SPAM des messageries...);

- augmentation du temps de travail dans l'ensemble des entités du groupe.

Certes, Airbus vit sur ses acquis et reste une entreprise dont le travail des salariés en fait un leader de l'aviation mondiale. Sauvé par ces salariés et leur engagement, l'objectif n'est pas atteint, mais l'entreprise reste très productive.

Son successeur Guillaume FAURY a du pain sur la planche pour pérenniser et améliorer l'avenir de notre entreprise !

**Note : 2/5**

## **Objectif 2 : Ethics et Compliance**

Les enquêtes du Parquet National Financier (français) et du Serious Fraud Office (britannique) sur les corruptions de vente d'avions civils mais aussi les enquêtes impliquant directement M. Enders sur les pots de vin présumés du contrat des Eurofighters en Autriche (rétrocommissions) engendrent bien évidemment la note minimale! Airbus va vivre de nombreuses années avec le risque de payer une amende dépassant le milliard d'euros.

**Note : 1/5**

**Objectif 3 :** Cash (maîtriser ses dépenses et toujours rechercher des économies budgétaires)

Un salaire représentant environ 50 fois le salaire moyen chez Airbus D&S, une retraite chapeau, une prime de non concurrence et des actions débloquées, l'objectif n'est tout simplement pas atteint.

Rendez les 36 millions liés à votre départ !

**Note : 1/5**

**Note moyenne : 1.33/5 : Malgré**

ce feedback désastreux, M. Enders est grassement récompensé par le conseil d'administration...

## **SLC – Attention aux cotisations mutuelles !**

En avril 2019, vous avez changé de prestataires de prévoyance santé. Vous adhérez à un contrat IPECA composé d'une base et d'une complémentaire obligatoire.

Les salariés ex Airbus DS SAS (Ex-Cassidian) avait aussi une prise en charge de 80% des cotisations par l'employeur ce qui provoque une augmentation douloureuse surtout pour des prestations quasi identiques.

Sachez que les négociations de l'accord sur la protection sociale chez Airbus D&S avaient abouti à des dispositions d'accompagnement de cette augmentation, L'employeur prenant en charge 100% de l'augmentation la première année puis 50% la deuxième année.

Contactez-nous pour vérifier votre cotisation et alerter la direction en cas d'erreur. L'expérience nous à montrer en ce début d'année qu'elles étaient nombreuses.

## **La CGT en action !**

CRMA : Les salariés de la CRMA (Construction Réparation Matériel Aéronautique - Filiale d'Air France) à Élancourt ont gagné leur combat contre leur direction. Après un piquet de grève de 60 heures, jours et nuits, ils ont obtenu une augmentation digne de leur travail (3% pour les non-cadres et cadres). La CGT avait appelé à la grève mi-février rejointe le deuxième jour par la CFDT. Rien n'est perdu d'avance - Unissons-nous !

## **La CGT Metapole Elancourt créé sa page facebook !**

Vous retrouverez tous nos tracts et des informations importantes concernant l'évolution de vos conditions de travail...



<https://www.facebook.com/CGT-Airbus-Defence-Space-Élancourt-2562021493871899>



**Notre priorité ? Etre disponible pour tous et à tout moment ! Contacter nous !**



**cgt\_elt@airbus.com**

**Nous rencontrer ?**

**Permanence au local CGT : tous les mardis et  
jeudis à partir de 12h30**